

**PROGRAMME DE COOPÉRATION VOLONTAIRE D'APPUI
À LA GOUVERNANCE, À L'ÉDUCATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
EN HAÏTI**

Le Programme de coopération volontaire (PCV) est géré par un consortium de quatre organisations non-gouvernementales (ONG) du Canada, qui, sous le leadership du CECI, offre un programme d'assistance technique et de solidarité fondé sur la coopération volontaire. Ce programme, financé par le Ministère des Affaires Étrangères, Commerce et Développement du Canada (MAECD), est mis en œuvre par des ONG très expérimentées dans le recrutement et l'envoi de volontaires internationaux. Il s'agit du CECI (Centre canadien d'Étude et de Coopération Internationale), actif en Haïti depuis quarante ans en développement rural et en appui à la société civile; de l'EUMC (Entraide Universitaire Mondiale du Canada), reconnue dans le secteur de la formation professionnelle et technique et du renforcement institutionnel; de SACO (Service d'Assistance Canadienne aux Organisations), spécialisé dans l'appui aux entreprises et à l'administration publique; et de la FPGL (Fondation Paul Gérin-Lajoie), très impliquée en éducation fondamentale en Haïti.

DÉFINITION DU MANDAT

Titre du plan d'intervention	Renforcement des capacités institutionnelles de la Direction départementale du Sud-Est du ministère de la Planification et de la Coopération externe (DDSE- MPCE) et appui à la gouvernance territoriale	Numéro	279
Nom du partenaire haïtien	Direction départementale du Sud-Est / Ministère de la Planification et de la Coopération externe et Conseil technique départemental S-E.		
Titre du poste	Conseiller ou conseillère volontaire en appui à la mise à jour du Livre blanc et implantation d'outils de coordination.		
Contexte et problématique dans lesquels s'inscrit le mandat	<p>La direction départementale du Sud-Est du Ministère de la Planification et de la Coopération externe (DDSE-MPCE) coordonne et/ou soutient les différentes activités des projets des ONGs, des organisations de collectivités locales et des organismes gouvernementaux dans le département.</p> <p>Selon l'esprit de la Constitution amendée du 29 mars, en son article 86, le Conseil technique départemental (CTD) a quant à lui, pour objectif d'aider le Délégué départemental et les Vice-Délégués d'arrondissement à exercer la coordination et le contrôle des services publics déconcentrés du département.</p> <p>Pour le MPCE, l'appui du PCV avec les mandats antérieurs a entraîné une efficacité de travail dans les techniques de suivi des projets gouvernementaux en exécution à partir des nouveaux outils développés et utilisés par les cadres. Lorsque les sources de données existent et sont partagées, cela rend la tâche plus facile pour les gestionnaires qui ont à prendre des décisions d'orientation. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour diffuser et partager avec les acteurs les informations utiles. Avec l'appui du PCV, le MPCE-SE a développé, au cours des ans, ses capacités à utiliser des outils de collectes et de gestion d'information. Encore faut-il que ces données existent ou soient accessibles et standardisées.</p> <p>De plus, le MPCE a produit il y a quelques années déjà un « Livre blanc » comme livre officiel de référence faisant état de la problématique départementale et des orientations souhaitées. Bien que réalisé dans un mode participatif, ce document n'a pas systématiquement fait l'objet de suivis et permis au MPCE d'assumer pleinement son rôle pour le département et auprès de l'État.</p>		

	<p>En ce qui a trait au Conseil technique départemental, bien que fonctionnel, les outils pour assumer son leadership quant à la coordination et au contrôle des services publics font cruellement défaut. Beaucoup de travail en silo et peu de travail en réseau ne permettant pas au Délégué d'assumer pleinement son rôle pour la défense des dossiers et des intérêts du S-E.</p> <p>Depuis quelques temps, les différents acteurs comprennent de mieux en mieux la nécessité de travailler ensemble (le réseau), de se concerter, de partager une vision intégrée et de se doter d'outils partagés (standardisés) pour la planification, la mise en œuvre et le contrôle des projets au profit du développement du S-E et du pays en général. Par ailleurs, l'accompagnement du PCV auprès du MPCE et du CTD en Artibonite a donné des résultats significatifs qui ont été partagés avec le CTD du SE en rencontre formelle de Conseil à Jacmel le 23 juillet 2014. Cette expérience motive le S-E et plus particulièrement le délégué départemental à entreprendre une démarche en ce sens.</p> <p>Afin de mieux gérer et coordonner l'état global et l'évolution des projets et programmes dans la région et de chercher à mieux structurer les espaces de concertation dans le département en s'inspirant des acquis développés dans l'Artibonite, la direction départementale du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) du Sud-Est et la Délégation Départementale, dans le cadre du partenariat avec le Programme de coopération volontaire (PCV), recherche un conseiller ou une conseillère volontaire en appui au Conseil Technique départemental et plus particulièrement au MPCE pour la mise à jour des données et éléments de la problématique et orientations départementales du S-E. Il s'agira également d'appuyer pour le partage et l'appropriation d'outils permettant une meilleure structuration des espaces de concertation fonctionnels dans le SE.</p>
<p>Responsabilités générales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sous la supervision de la coordonnatrice régionale, le ou la conseiller(e) volontaire fournira un appui technique à la Direction départementale du Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) et au Conseil Technique du Sud-Est. De façon générale, cet appui visera à travailler avec les membres du CTD et le MPCE SE en particulier pour procéder à la mise à jour des données, éléments de problématique et orientations départementales en vue de mettre à jour le Livre blanc et à son appropriation par le milieu. Il visera également à renforcer les compétences des membres du CTD dans la perspective des résultats obtenus en Artibonite en matière de structuration des espaces de concertation.
<p>Enjeux et stratégies EFH dans le cadre du mandat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des dimensions EFH dans les objectifs de l'action d'accompagnement. • Faire en sorte que les compétences des femmes et des hommes soit au même niveau.
<p>Enjeux et stratégies environnementales dans le cadre du mandat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer dans ses comportements et ses attitudes un engagement en faveur de l'environnement (faire des copies recto/verso, ne pas gaspiller le papier, utiliser du matériel adéquat, etc.)
<p>Activités spécifiques</p>	<p>Livre blanc</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer avec l'équipe de la direction départementale du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) du Sud-Est et les membres du CTD, les besoins et le format pour la mise à jour des données; • Définir la méthodologie et les instruments de collectes de données; • Collecte de données; • Analyse et synthèse; • Identifier les mécanismes d'appropriation par le milieu; • Mise en œuvre de ces mécanismes; • Rédaction du rapport. <p>CTD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revoir avec le CTD du SE l'approche utilisée dans l'Artibonite; • Organiser des séances de travail et de formation à l'attention des parties prenantes en vue de partager les avantages de la démarche et des outils développés pour qu'elles soient en mesure de se les approprier;

	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier avec la délégation départementale et la DD du MPCE la personne-ressource du MPCE qui participera à toutes les phases de la démarche afin d'en assurer le suivi; • Déterminer et faire le diagnostic des espaces de concertation fonctionnels dans le département du SE • Élaborer un plan d'action avec des étapes de la réalisation; • Passer à la phase de la mise en œuvre opérationnelle et assurer les suivis; • Organiser des visites d'échange entre les délégations et les CTD du SE et de l'Artibonite pour un partage direct d'expérience.
Résultats attendus du mandat (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport sur les données et consultations pour la mise à jour du livre blanc est disponible • Des rencontres de sensibilisation avec le milieu • Des formations aux membres du CTD • Des plans d'action standardisés des DD
Résultats de programmation	<p>Résultats immédiats : Amélioration des capacités des partenaires ciblés, en gestion particulièrement au niveau départemental.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des compétences pour la mise à jour de données et l'appropriation de celles-ci par les collectivités • Amélioration des compétences pour la mise en œuvre d'outils de gestion (planification, organisation, direction, contrôle et coordination). <p>Résultats intermédiaires : Les partenaires ciblés appliquent les notions de gestion acquises, particulièrement au niveau départemental</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les responsables utilisent les outils de gestion.
Profil de qualification	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études universitaires dans un domaine pertinent. • Expérience en développement organisationnel. • Expérience de travail avec les organisations gouvernementales. • Expérience de travail comme formateur ou habiletés pédagogiques reconnues. • Bonne connaissance en gestion et/ou suivi de projets et de programmes. • Excellente connaissance du programme Excel et de son utilisation en gestion. • Expérience en animation de groupe, en collecte de données.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente aptitude d'analyse. • Engagement à travailler en équipe en adoptant une attitude positive dans un esprit de collaboration. • Flexibilité et facilité d'adaptation dans un contexte difficile. • Sensible aux différences culturelles. • Excellente capacité de communication et de relation interpersonnelle. • Expérience de travail dans un pays en voie de développement et connaissance du créole haïtien un atout. • Autonomie dans l'organisation de son travail. • Tact et patience.
Lieu d'affectation	Jacmel – Département du Sud-est
Durée de l'affectation	4 mois (divisible en 2 phases en fonction de la date d'arrivée)
Date de séjour	Début : Octobre 2014
Type d'affectation	Court terme Nord-Sud
Informations complémentaires	Le mandat s'inscrit dans la cinquième année d'intervention du Programme de coopération volontaire phase 2 en Haïti.

	<p>Le coopérant ou la coopérante travaillera en étroite collaboration avec les personnes désignées par la direction départementale du MPCE et la délégation départementale. Elle ou il sera logé au Guest House du Programme, à Jacmel.</p> <p>La stabilité ou l'instabilité des gestionnaires en place et le contexte politique peuvent avoir un impact sur la réalisation de ce mandat.</p>
Pour postuler	<p>Pour appliquer, contacter Guy Bédard, recruteur à SACO à gbedard@saco-ceso.com mentionnant le numéro de mandat (mandat 279 // 15376-HAI). Les instructions pour l'application vous seront données à ce moment</p>